

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DIRECTION DE LA CITOYENNETE ET DE LA LEGALITE

N° Spécial

01 février 2022

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N° Spécial DCL du 01 février 2022

SOMMAIRE

Arrêté	Date	DIRECTION DE LA CITOYENNETE ET DE LA LEGALITE	Page
DCL/BRGE N°2022-21	19.01.2022	Arrêté modifiant l'arrêté DCL/BRGE n° 2020-238 du 29 octobre 2020 portant nomination des membres de la commission de contrôle chargés de la régularité des listes électorales dans la commune de Meudon.	3

DIRECTION DE LA CITOYENNETE ET DE LA LEGALITE

Arrêté DCL/BRGE n° 2022-21 du 19 janvier 2022 modifiant l'arrêté DCL/BRGE n° 2020-238 du 29 octobre 2020 portant nomination des membres de la commission de contrôle chargés de la régularité des listes électorales dans la commune de Meudon.

Le Préfet des Hauts-de-Seine, Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu les dispositions du code électoral et notamment l'article L19,

Vu le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de M. Laurent HOTTIAUX en qualité de Préfet des Hauts-de-Seine,

Vu le décret du 25 mai 2021 portant nomination de Mme Sophie GUIROY en qualité de sous-préfète chargée de mission auprès du Préfet des Hauts-de-Seine,

Vu l'arrêté 2021-038 du 14 juin 2021 portant délégation de signature à Mme Sophie GUIROY, sous-préfète chargée de mission auprès du Préfet des Hauts-de-Seine, secrétaire générale adjointe,

Vu la loi n° 2016-1048 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales,

Vu le décret n° 2018-350 du 14 mai 2018 portant application de la loi organique n° 2016-1046 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne autre que la France pour les élections municipales et de la loi n° 2016-1048 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales,

Vu l'instruction du Ministre de l'Intérieur du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires,

Vu l'arrêté n° 2020-238 du 29 octobre 2020 portant nomination des membres de la commission de contrôle chargés de la régularité des listes électorales dans la commune de Meudon,

Vu la proposition du maire de la commune de Meudon,

Considérant qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres des commissions de contrôle chargés de statuer sur les recours administratifs préalables et de s'assurer de la régularité des listes électorales,

Considérant qu'il convient de remplacer deux membres démissionnaires de la première liste, Messieurs Antoine DUPIN et Hervé MARSEILLE, titulaires.

Sur la proposition du Secrétaire Général de la préfecture,

ARRÊTE

Article 1 et l'arrêté 2020-238 est modifié comme suit :

Conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal		ayant obtenu le plus grand			Conseillers municipaux appartenant à la troisième liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal	
Titulaires		Titulaire		Titulaire		
1 Michèle GUYEU		1	Bouchra TOUBA	1	Denis MARECHAL	
2 Laurent DUTHOIT						
3 Murielle ANDRE-PINARD						
Suppléants		Suppléant		Suppléant		
1	Maxime AGAZZOTTI	1	Renaud DUBOIS		建工程 (1)	
2	4,					
3						

Article 2 : les autres articles restent inchangés.

Article 3 : Le secrétaire général de la préfecture des Hauts-de-Seine, le maire de la commune de Meudon, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent

arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Nanterre, le 19 janvier 2022

Pour le Préfet et par délégation,

La Secrétaire Générale adjointe,

Sophie GUIROY

5

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction de la Coordination des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial Pôle de Coordination Interministérielle

> 167/177, Avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture adresse Internet :

http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/

Directeur de la publication :

Vincent BERTON

SECRETAIRE GENERAL

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex Courriel: <u>courrier@hauts-de-seine.gouv.fr</u> Standard: 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21 Adresse Internet: http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/